

15 juin 2022

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 8 septembre 2021 de M^{me} Louise Trottet: «Où a disparu l'écopoint de l'avenue Dumas?»

TEXTE DE LA QUESTION

Cette question s'adresse à M^{me} Barbey-Chappuis, magistrate en charge du Service Voirie – Ville propre au sujet de l'écopoint situé sur le bas de l'avenue Dumas, qui est utilisé avec beaucoup d'enthousiasme par les habitant-e-s de cette rue ainsi que celles et ceux habitant sur le plateau de Champel. Cet écopoint a été enlevé au début de l'été pour des raisons peu évidentes. Un panneau d'affichage mentionne une «suppression» dudit écopoint et renvoie à d'autres écopoints situés à la rue Maurice-Barraud et à l'avenue Peschier, à savoir plusieurs centaines de mètres plus loin. A noter également que, parmi ces derniers, l'écopoint de l'avenue Peschier ne figure pas sur la carte numérisée des écopoints de la Ville de Genève¹.

Alors que les autorités cantonales prônent une augmentation du tri, notamment via la petite poubelle verte, et qu'il est notoire que de nombreux immeubles locatifs enfreignent l'article 21 du règlement sur la gestion des déchets (LC 21 911) en ne fournissant déjà pas intra muros des conteneurs pour déchets organiques, il faudrait au contraire une multiplication des endroits de tri.

Serait-il donc possible de comprendre un peu mieux la disparition de cet écopoint et de manière plus générale la stratégie des autorités municipales pour améliorer la couverture en points de tri des déchets (notamment organiques) à l'intérieur comme à l'extérieur des immeubles locatifs?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif remercie Madame Louise Trottet pour sa question.

L'écopoint était initialement situé sur le plateau de Champel, en face du temple de Champel, jusqu'en 2011.

Durant les travaux de la gare CEVA-Champel, ce dernier a été déplacé provisoirement sur l'avenue Dumas, à la hauteur du n° 3. Cette situation a perduré jusqu'à la fin des travaux. L'emplacement temporaire a donné lieu à des plaintes de riverain-e-s qui ont lancé une pétition demandant le déplacement de l'écopoint provisoire.

¹ <https://www.geneve.ch/fr/themes/environnement-urbain-espaces-verts/recyclage-dechets-menagers>

C'est pourquoi un projet a été initié afin de déplacer l'écopoint sur l'avenue Peschier, en face de l'église située au n° 14. C'est à cet emplacement définitif qu'est donc situé l'écopoint aujourd'hui. La réception de l'écopoint a eu lieu le 16 mars 2021, et il est pleinement opérationnel depuis fin avril 2021 après la mise en conformité de défauts mineurs.

Concernant la carte numérisée à laquelle il est fait référence, il s'agit de la donnée «Points de collecte des déchets» publiée sur le Système d'information du territoire à Genève (SITG), dont la mise à jour incombe au Service Voirie – Ville propre (VVP). L'écopoint concerné y est indiqué, sous le numéro de site 177, et est correctement localisé au n° 14 à l'avenue Peschier.

Au sujet de la stratégie de mise en place des écopoints, celle-ci a été établie conjointement par le Service d'urbanisme (URB), qui détermine les bassins versants, par la VVP, qui est compétente pour les questions de tri et de collecte et enfin le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM) qui est compétent pour l'emplacement et qui se prononce quant à la faisabilité des aménagements en sous-sol, tenant compte des contraintes de réseaux enterrés et des enjeux futurs d'aménagement de l'espace public, notamment du développement de la canopée urbaine.

La création ou le déplacement d'écopoints implique donc une synergie de plusieurs services de la Ville de Genève, la décision finale étant prise par le comité de Projet-Ecopoint qui est constitué d'un-e représentant-e de VVP, d'URB et de l'AGCM, sous réserve d'obtention de l'autorisation de construire délivrée par le Canton de Genève.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Frédérique Perler